

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITES JURIDIQUES, CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT / DROIT, PROCEDURES ET METIERS DU CONTENTIEUX

· LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITES JURIDIQUES, CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT / DROIT, PROCEDURES ET METIERS DU CONTENTIEUX

La Licence professionnelle Droit, procédures et métiers du contentieux a pour objectif la formation et l'insertion professionnelle des étudiant.es dans le domaine du recouvrement amiable ou forcé de créances, la gestion des dossiers contentieux

Formation possible en alternance

Accessible en alternance, cette formation vous permet de développer vos compétences tout en acquérant une solide expérience professionnelle.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)



Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+2

Public ciblé

plusieurs pré-requis sont nécessaires en fonction du type de formation choisie

Discipline(s)

- Droit public Droit privé

Responsable(s) de la formation

[Marie NICOLAS-GRECIANO](#)

Contact secrétariat

[Hélène METRAL](#)
Tél : 04 78 69 72 72

Rythme

Les étudiantes et étudiants sans alternance, optant pour le stage, effectuent leur stage de la mi-mars à fin juin.

Présentation

La Licence professionnelle Droit, procédures et métiers du contentieux a pour objectif la formation et l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants dans le domaine du recouvrement amiable ou forcé de créances, la gestion des dossiers contentieux ou pré-contentieux, dans des entreprises du secteur privé ou public, au sein des études de commissaires de justice, dans des cabinets de recouvrement, etc.

La formation dispensée reçoit le soutien de la chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la Cour d'appel de LYON.

Spécificités

Stage obligatoire de quinze semaines pour les étudiantes et étudiants ne relevant pas du régime de l'alternance.

Candidature

Modalités de candidature

La formation est ouverte à l'alternance depuis le 1er septembre 2020 (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage) mais accueille aussi les étudiantes et étudiants qui opteront pour le stage de quinze semaines minimum en entreprise.

Pour les étudiantes alternantes et étudiants alternants ainsi que les non-alternantes et non-alternants, la formation se déroule de la mi-septembre à fin février à raison de trois jours par semaine ; les examens terminaux se déroulent la première semaine de mars.

Les étudiantes et étudiants sont ensuite accueillis en stage ou poursuivent l'alternance débutée en septembre.

Modalités de candidature spécifiques

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#).

Et après ?

Niveau de sortie

- Licence Professionnelle

Activités visées / compétences attestées

Activités visées / compétences attestées :

- Maîtriser le traitement et la gestion de dossiers contentieux complexes et la collecte des informations nécessaires à la prise de décision ;
- Être capable de définir la procédure à mettre en œuvre pour recouvrer une créance civile ou commerciale impayée ;

Coût de la formation

Pour les étudiants en formations initiale

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Pour les stagiaires en formations continue (hors contrat de professionnalisation)

Les [droits nationaux](#) lors de votre inscription administrative en ligne
Les coûts pédagogiques (consulter nos [tarifs & modalités](#))

Pour tout renseignement sur les modalités de prise en charge et sur les tarifs spécifiques, contactez le [Service de la Formation Continue](#)
Bâtiment GAIA 2ème étage
– 86 rue Pasteur, 69007
LYON

- Maîtriser les procédures spécifiques comme celles liées à la conclusion d'un bail civil ou commercial, à la délivrance d'un congé dans le cadre d'un bail, au traitement de la dette locative ;
- Connaître les modes alternatifs du règlement des litiges ;
- Maîtriser les techniques de la négociation.

Connaissances à acquérir

Les connaissances acquises sont en lien direct avec les champs professionnels concernés par la formation proposée. Elles font référence, d'une part, à des enseignements renforcés en matière de procédure civile, préalables nécessaires à la maîtrise de la gestion des contentieux civils et commerciaux, et d'autre part, à des enseignements approfondis dans les champs disciplinaires en lien direct avec le recouvrement de créances. À ces compétences en droit, s'ajoutent des compétences transversales en techniques d'information et de communication, et en langue anglaise.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

La licence professionnelle permet un accès à toutes les professions en lien avec le recouvrement amiable et forcé des créances de sommes d'argent et le suivi des procédures contentieuses.

L'étudiante ou étudiant diplômé de la licence professionnelle peut exercer en qualité de collaboratrice ou collaborateur au sein d'une étude de commissaires de justice (ex. huissiers de justice), d'une société de recouvrement de créances, dans un service contentieux au sein d'une compagnie d'assurance, d'un service bancaire, d'un office habitat, de la banque de France, de l'URSAFF ou d'une entreprise privée ou publique disposant d'un service contentieux.